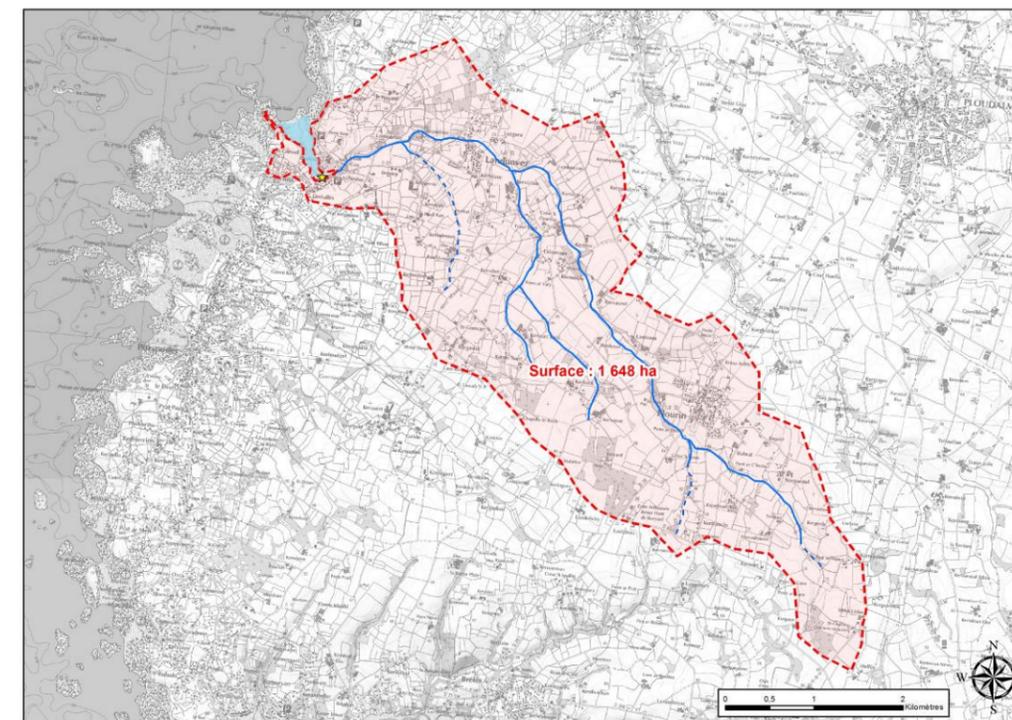


**Schéma de la zone de baignade**



**Carte de la zone d'influence**



**Caractéristiques de la baignade**

Nom de la baignade : **Plage de Penfoul**  
Commune : **Landunvez**  
Département : **Finistère (29)**  
Région : **Bretagne**  
Personne responsable de la baignade : **Le Maire**

Période de surveillance sanitaire : **du 15 juin au 15 septembre**  
Heures de surveillance : **Baignade non surveillée**  
Fréquentation moyenne journalière : **500 personnes**  
☎ **Mairie de Landunvez : 02 98 89 91 02**

Equipements : **poubelles, panneaux d'informations, zone de stationnement**

**Historique de la qualité de l'eau de baignade**

**Qualité de l'eau de baignade au cours des 4 dernières années**

Année	2014	2015	2016	2017
<b>Classement selon Directive 2006/7/CE</b>	<b>Bonne</b>	<b>Bonne</b>	<b>Bonne</b>	<b>Suffisante</b>

Echouage d'algues vertes : **Non**

Potential de prolifération du phytoplancton : **pas de sensibilité particulière**

**Liste des épisodes de pollutions au cours des 4 dernières années**

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction préventive de la baignade
01/07/2015	Bactériologique	Inconnue	Non
21/06/2016	Bactériologique	Ruissellement sur le bassin versant	Oui
03/08/2016	Bactériologique	Ruissellement sur le bassin versant	Oui
28/06/2017	Bactériologique	Ruissellement sur le bassin versant	Oui
28/07/2017	Bactériologique	Inconnue	Non
02/08/2017	Bactériologique	Ruissellement sur le bassin versant	Oui

**Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion**

**Gestion préventive des pollutions à court terme**

Arrêté de fermeture prêt en mairie en cas de :

- Dysfonctionnements majeurs sur le réseau d'assainissement : débordements des postes de relevage de Penfoul, de Penfoul-Lostoc, de Verlen, de Milin Goz,
- Pluviométrie supérieure à 10 mm/48 h ou 3 mm sur une heure.
- Limitation de la zone de baignade partie Est de la plage

**Plan d'action 2018**

Sources de pollution potentielles ou avérées	Actions à mettre en œuvre
Installation d'assainissement non-collectif	Suivi des mises en conformité des installations
Lessivage de la voirie en temps de pluie	Opération de communication sur les déjections canines
Débordements des postes de relevage	Sécurisation des postes de relevages
Contamination des eaux pluviales	Contrôles de branchement sur le territoire et suivi des mises en conformité
Agriculture	Diagnostic des sièges d'exploitation et propositions d'amélioration
Baigneurs / surfeur / camions aménagés	Mise en place de sanitaires

**Recommandations aux baigneurs**

Respectez les interdictions qui pourraient être prononcées en cours de saison par la commune. Evitez de vous baigner après un orage. Méfiez-vous des écoulements sur la plage : Ces rejets peuvent être contaminés.... Le contact prolongé avec ces eaux peut alors présenter un risque sanitaire. Bien qu'ils apparaissent aux yeux des enfants comme un espace de jeu privilégié, apprenez aux petits à les éviter.